Envoyé en préfecture le 17/07/2023
Reçu en préfecture le 17/07/2023
Publié le 17/07/2023
ID : 029-242900801-20230713-DBC2023_022-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2023

DÉCISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DBC2023_022

Objet	**groupement de commandes "location et/ou achat + maintenance photocopieurs multifonctions"**	
Rapporteur	Michel CORRE	
Service	Service Commande Publique	Référent : Josette KERIVIN

Considérant que le marché de location de photocopieurs arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler,
Considérant qu'une consultation a été publiée le 22 mai 2023 aux JOUE et BOAMP ainsi que sur la plate-forme Mégalis Bretagne,
Considérant que la date limite de remise des offres était fixée au 23 juin 2023 à 12 heures, et que 3 offres ont été réceptionnées et analysées,
Vu la décision de la Commission d'Appel d'offres du 11 juillet 2023,
Vu le budget communautaire,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 11 juillet 2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

Article 1 : attribue le groupement de commandes « Location et/ou achat + Maintenance photocopieurs multifonctions » à la Société TOSHIBA 76300 de SOTTEVILLE LES ROUEN

Article 2 : la présente décision sera publiée, et transmise à monsieur le Préfet du Finistère, communiquée à monsieur le Trésorier de Landerneau et rendue exécutoire conformément aux articles L.2131-1 et L.5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Article 4 : madame la Directrice générale des services et monsieur le Trésorier de Landerneau, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision.

Signé par : Patrick Leclerc
Date : 17/07/2023
Qualité : Président-Maire